

# Eu Ensemble

ACTUALITÉ | CADRE DE VIE | ÉDUCATION | SPORTS | CULTURE | PATRIMOINES



## Événement LE MURMURE DU SON FÊTE SES 20 ANS

### Environnement

Biodiversité : l'affaire de tous et une affaire pour tous

De nouveaux aménagements paysagers

### Patrimoine

Musée Louis-Philippe : raccrochage sous surveillance

L'ancien collège des Jésuites classé

### Culture

Les rendez-vous du jeudi à partir du 7 juillet

Thomas VDB à Eu le jeudi 15 septembre



Voilà maintenant deux ans que nous travaillons avec vous pour notre ville, pour son développement, pour ses habitants. La tâche est immense et passionnante et nous sommes conscients que chaque action peut demander du temps mais qu'elle construit petit à petit le futur de notre cité.

Première préoccupation de notre mandat, l'enfance et l'éducation. Nous savons parfaitement que les jeunes qui fréquentent nos écoles, les centres de loisirs, les associations culturelles et sportives seront les acteurs de demain. C'est pourquoi nous avons mis en place un conseil municipal des jeunes qui travaille très régulièrement sur des idées d'actions, sur des propositions, que les jeunes en soient remerciés. Les jeunes sont attentifs au développement de leur ville, de leur environnement. Nos écoles sont dans la ville, elles agissent avec les services municipaux, techniques mais aussi avec notre police municipale sur la sécurité à vélo par exemple.

Notre collectivité est en première ligne pour prendre soin des plus fragiles, quelle que soit la fragilité. Notre centre communal d'action sociale quotidiennement aide et protège toujours les plus démunis. Il partage les informations sociales et accompagne les multiples et complexes démarches administratives. Même si la démographie médicale est très déficitaire sur notre territoire, les perspectives de reconstruction de notre centre hospitalier de proximité nous donnent des forces pour convaincre, coordonner les énergies des professionnels de santé.

Nous fêterons le 25 juin le centenaire de notre Monument aux morts. Témoin de notre histoire eudoise, ce monument représente l'importance que nous attachons au travail de mémoire. Ce monument aura vu les Eudoises et Eudois vivre parfois dans la difficulté, parfois dans la joie.

Malgré les difficultés ambiantes, des jours heureux nous en vivrons ensemble cet été 2022. Vous lirez dans ces pages les multiples propositions que nos services municipaux, que les associations proposent pour les temps à venir.

Nous vous souhaitons un bel été, ensemble.

Michel Barbier,  
Maire de la ville d'Eu

## Sommaire

### 3 Éducation - Jeunesse

Tous en selle  
Clap de fin pour le projet RTT  
Fête du sport le 3 septembre

### 4-8 Services Techniques

Biodiversité : l'affaire de tous mais aussi une affaire pour tous  
Nouveaux aménagements paysagers au pied des immeubles  
Histoire naturelle... à l'école Brocéliande

### 9-11 Patrimoine

Musée Louis-Philippe : raccrochage sous surveillance  
Classement de l'ancien collège des Jésuites  
Dernière tranche de travaux à la Collégiale

### 12-13 Culture

Retour aux sources pour Stéphanie Langard  
**Concerts tout l'été** avec les rendez-vous du jeudi  
Le festival de musiques actuelles fête ses 20 ans

### 14 CCVS

Lancement du transport à la demande

### 15 Tribune d'expression libre

### 16 Du coté des archives

#### Bulletin d'informations municipales

Diffusé gratuitement.  
Reproduction et vente interdites.

Éditeur : Mairie d'Eu.

Directeur de la publication : Michel BARBIER, Maire.

Crédits photos : Mairie d'Eu (communication, patrimoines, techniques, sport, Théâtre, musée Louis-Philippe), Pixabay.

Impression : Imprimerie IC4.

Tirage : 4.300 exemplaires.

# Tous en selle !



Depuis la fin du mois de mai, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Brocéliande ont ajouté une bicyclette à leur tenue d'écoliers. Parce que « savoir rouler à vélo », ça s'apprend, les enfants bénéficient en effet d'une initiation dispensée par trois agents de la police municipale, spécialement formés aux interventions sur la sécurité routière.

Ce programme initié par l'Education Nationale a pour objectif de généraliser l'apprentissage de la pratique du vélo pour les enfants avant leur entrée au collège. La mise en œuvre de ce dispositif, appelé par les acteurs du vélo, tient au constat de la baisse de la

pratique du vélo parmi les jeunes, notamment les collégiens, et la quasi disparition du vélo des écoles primaires au bénéfice surtout de l'accompagnement en voiture.

Maîtriser les fondamentaux du vélo, acquérir un bon équilibre, apprendre à conduire prudemment et correctement, prendre conscience des risques routiers, découvrir les panneaux du code de la route, etc., sont des préalables indispensables qu'il faut acquérir avant de circuler en situation réelle. C'est pourquoi une grande partie de la mobilité à vélo est enseignée en milieu sécurisé, sur un circuit aménagé au sein de l'école.

## Clap de fin pour le projet RTT

Le projet «Résidences Triennales Territoriales» programmé sur l'année scolaire 2021/2022 s'achève.

Baptisé « **ça gargouille à la Collégiale** », le projet - mené par le service patrimoine de la mairie - a fait l'objet d'une restitution, pour les élèves, les équipes pédagogiques, l'artiste et pour le public le samedi 4 juin, à l'occasion des rendez-vous aux jardins. Les travaux réalisés par les élèves sont également visibles à la Collégiale jusqu'au 23 juin 2022.



S'appuyant sur les gargouilles de la Collégiale et des travaux en cours, les gargouilles du projet sont issues de l'imaginaire des enfants des classes de Mmes Giove et Bollé de l'école maternelle Primevère. Chaque enfant a réalisé sa gargouille en argile, accompagné par Marianne Russilly, artiste sculpteur mersoise.

Les gargouilles sont non seulement exposées, mais aussi fonctionnelles grâce à une présentation ingénieuse réalisée par Rémi et Julien des services techniques.

L'œuvre collective rejoindra l'école Primevère le 23 juin pour le spectacle de fin d'année puis pour la fête de l'école qui se déroulera le 25 juin.

VILLE d'Eu

FÊTE DU SPORT  
SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022  
DE 10H À 18H

NOUVEAU  
SPEED-DATING BÉNÉVOLAT  
DE 10H À 12H

STADE FRANCHET EU  
DE NOMBREUSES ACTIVITÉS GRATUITES  
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE  
06 80 16 82 13

ville-eu.fr villedeu villedeu76



# LA BIODIVERSITÉ

## l'affaire de tous, mais aussi une affaire pour tous

**Réduire les pressions sur la biodiversité, protéger et restaurer les écosystèmes, susciter des changements en profondeur afin d'inverser la trajectoire du déclin de la biodiversité, tels sont les objectifs de la stratégie nationale biodiversité 2030.**

**La municipalité eudoise s'inscrit dans cette démarche, qui, dès 2020, plaçait l'environnement et le cadre de vie des Eudois dans les principales orientations de campagne de « la ville ensemble ».**

**Dans les faits, cette réflexion se traduit par une réintroduction progressive de la nature dans notre paysage urbain. Pour ce faire, la ville bénéficie de l'expertise et du large champ de compétences d'un service Espaces Verts profondément investi au quotidien. Cette équipe de 19 agents permet de réaliser en régie, sans appel aux entreprises extérieures, l'ensemble des plantations, aménagements et travaux d'entretien.**



L'amélioration de l'environnement et du cadre de vie est l'affaire de tous car elle profite à chacun. Elle contribue à la fois au bien-être, au confort de vie mais aussi à la valorisation du patrimoine public et privé.

La demande de nature en ville est largement partagée par nos concitoyens, et les récents confinements consécutifs de la crise sanitaire n'ont fait que la renforcer. A celle-ci viennent s'ajouter des obligations de sobriété foncière, de sauvetage d'une biodiversité sur le déclin, mais aussi de gestion de la ressource en eau... Renaturer la ville, introduire le végétal dans le projet urbain, apparaît ainsi comme une solution viable permettant de revitaliser un cœur de bourg, lui redonner une identité en lui offrant une singularité, tout en répondant à des enjeux environnementaux.

En parallèle, les budgets contraints des communes obligent leurs services à être inventifs pour apporter des réponses à certaines problématiques à moindre coût sans dénaturer l'esthétique urbaine. Là encore le végétal s'impose comme un élément de réponse.

## DÉROULER LE FIL VERT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE. RÉINTRODUIRE LA NATURE PAS À PAS...

Le plan de renaturation de la ville se déroule en étapes successives. Les différentes actions, venues au fil du temps en complément les unes des autres, contribuent tout autant à renforcer l'attractivité de la commune qu'à implanter de véritables corridors de biodiversité dans une logique de trame verte et bleue.

Bien sûr, réintroduire la nature dans nos espaces publics requiert de nouvelles pratiques – d'entretien notamment –, et l'adoption de l'écopâturage ou encore la mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces végétalisés participent pleinement à cette dynamique.

## VÉGÉTALISER LES VITRINES DE MAGASINS EN CŒUR DE VILLE

Afin de redynamiser les rues commerçantes, de leur offrir une singularité et d'en refaire à nouveau des lieux de promenade, celles-ci ont été aménagées en ajoutant des végétaux cultivés en verticalité. Nous proposons aux commerçants, chaque fois que cela est techniquement possible, de planter des rosiers grimpants, des chèvrefeuilles ou autres jasmins et passiflores afin végétaliser leurs façades.



Ce sont des aménagements peu coûteux à réaliser mais cette « originalité » redonne bien souvent un nouvel attrait à nos rues commerçantes. Après différentes réunions publiques avec les commerçants et les propriétaires concernés, chacun a pu choisir les essences grimpantes voulues pour sa façade, en prenant en compte les conseils des jardiniers des espaces verts (exposition, période et durée de floraison, espèce à feuillage persistant, variété odorante, couleurs en harmonie avec les façades).

Fort du succès des fleurissements des rues commerçantes, il a été décidé de poursuivre l'expérience au-delà de l'hypercentre. Une charte a été proposée à l'ensemble des administrés au mois de février dernier ; les personnes qui souhaitent participer à ce dispositif doivent se faire connaître auprès des services techniques (**02 35 50 00 40**) qui se chargent de l'étude technique de faisabilité.

## DÉSIMPÉRMÉABILISER LES TROTTOIRS

Dans certaines autres rues de la ville des empochements créés le long des trottoirs ont peu à peu remplacé les mâts et les suspensions dont le coût de conception, d'installation et de désinstallation annuel était conséquent. Nous avons décidé de créer des massifs de vivaces en lieu et place de certaines suspensions plantées d'annuelles. Ces vivaces offrent des avantages non négligeables ; elles s'adaptent facilement aux conditions météorologiques et nécessitent moins d'arrosage. Elles sont plus résistantes et leur durée de vie s'étale sur plusieurs années.

La création de ces empochements permet à la fois de réaliser des économies sur la durée et d'offrir à ces rues une végétalisation et un fleurissement permanent ; ce que les suspensions ne permettaient pas.

De nouveaux massifs ont été aménagés privilégiant de petites haies d'arbustes à floraisons ornementales printanières pour offrir des véritables refuges à la biodiversité urbaine.

## VALORISER ET PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Fontaines, pièce d'eau longue dans le parc du château, etc., l'eau est omniprésente sur le territoire de la commune. Paradoxalement, la Bresle, qui traverse la ville, coulait il y a peu de temps encore de façon confidentielle derrière des parapets en pierre. L'eau nous apparaissant comme un élément structurant dans la renaturation de la ville, les parapets ont été démolis et les berges aménagées de façon à rendre la vue sur la rivière.

Ces travaux ont profondément modifié les perspectives et apporté une véritable plus-value au paysage urbain. Au-delà, ces transformations sont venues nourrir notre réflexion pour chercher à aller plus loin encore dans la préservation de nos ressources. Nous avons ainsi adopté une nouvelle approche de la gestion des eaux pluviales, le plus en amont possible. De la qualité des eaux pluviales dépend la qualité de l'eau potable ; il est donc primordial de les préserver et de respecter les espaces permettant la recharge des nappes phréatiques. Acheminer des ressources aussi précieuses que les eaux pluviales dans des caniveaux ou à travers des réseaux « fermés » les menant directement au fleuve la Bresle et à la mer ne nous semblait pas la plus durable des solutions pour la recharge des nappes. En se mélangeant aux eaux de ruissellement des chaussées, elles se chargent en matières polluantes et en métaux lourds.

C'est pourquoi, de plus en plus, nous créons des plates-bandes, des noues, des bassins et autres tranchées drainantes, et nous enherbons certains trottoirs afin de favoriser l'infiltration de la goutte de pluie au plus près de son point de chute. Ainsi, par ces aménagements, nous conjuguons l'agrément des lieux et la fonctionnalité.

Ces mesures peuvent également être considérées comme une des actions entreprises en faveur du Plan de Prévention des Inondations auquel nous sommes soumis.

Une autre action mettant l'eau en valeur consiste en aménagements destinés à lutter contre les îlots de chaleur urbains. C'est ainsi que la place de la Tolérance, au cœur historique de la ville a vu la création de trois bassins étagés. Dans cet espace enclavé, très minéral et circulé, les pièces d'eau ont permis de développer un lieu de détente paysagé et partagé, tout en participant au refroidissement de l'air par évaporation lors des pics de chaleur estivaux.



# LA BIODIVERSITÉ

## L'affaire de tous, mais aussi une affaire pour tous

### CRÉER DES MASSIFS ET PLANTER DES ARBRES

Des petits arbres fruitiers (pommiers, poiriers) ont été plantés dans différents massifs pour accompagner et « nourrir » le retour de la biodiversité en ville. Cette action s'inscrit dans une logique de réappropriation des espaces délaissés ; d'anciens recoins en friche laissent ainsi la place à des lieux de pause et de détente agrémentés de massifs végétalisés et arborés.



### FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DANS TOUTE SA VARIÉTÉ.

La ville a fait l'acquisition de ruches qui ont été installées à proximité des serres municipales, dans le parc du Château. Celles-ci ont été mises à disposition d'un apiculteur local qui y a déposé ses essaims.

De la même manière, afin de favoriser le développement de la vie dans tous ses états, nichoirs à oiseaux et hôtels à insectes ont été implantés sur la plupart des ronds-points et placettes végétalisés. Nids d'hirondelles et abris à chauves-souris viendront prochainement compléter ces installations.



### L'ÉPINEUSE QUESTION DE L'ENTRETIEN...

La ville a pris soin de supprimer les intrants et d'appliquer un plan raisonné de désherbage en privilégiant les méthodes alternatives. Deux agents ont reçu une formation spécifique certiphyto-applicateur certiphyto décideur.

Dans les lieux encore autorisés (par exemple, le cimetière... jusqu'au mois de juillet), les différents services ont diminué leurs traitements de moitié (deux passages annuels), sans anti-germinatif. Des méthodes alternatives ont également été développées, comme le balayage mécanique (balayeuse à balais métalliques), le paillage des massifs, ou encore le désherbage manuel des caniveaux et trottoirs.



### ADOPTER L'ÉCOPÂTURAGE

L'écopâturage est mis en place pour des raisons pratiques, environnementales, économiques, et sociales. Après avoir accueilli des moutons appartenant à un éleveur établi en Baie de Somme, la commune possède désormais ses propres moutons, de race « Ouessant », qui « tournent » sur différents sites en ville.

Limitant les tontes, l'écopâturage offre de multiples avantages sur le plan écologique : il favorise la biodiversité, participe à la réduction des gaz à effet de serre et des nuisances sonores occasionnées par les engins de tonte, et permet une fertilisation naturelle.

Les moutons sont également un très bon vecteur de lien social. L'initiative est d'ailleurs largement appréciée des Eudois.



## LE PLAN DE GESTION OU GESTION DIFFÉRENCIÉE

Un plan de gestion est une méthode d'entretien des espaces verts plus respectueuse et plus proche de la nature, qui se démarque des méthodes traditionnelles par l'intégration de la notion de développement durable.

Il ne s'agit plus de tout traiter uniformément, mais au contraire de différencier l'entretien des espaces verts selon leur emplacement dans la ville et selon leur intérêt (les talus des chemins communaux n'auront pas le même entretien que le jardin à la française du Château !).

### Les espaces ont été classifiés comme suit :

- **Classe 1** : entretien intensif (jardin à la française, abords du château, centre-ville, terrain de football, cimetière, camping)
- **Classe 2** : entretien semi-intensif (quartiers périphériques, parc du château, voirie)
- **Classe 3** : espaces rustiques et naturels (sorties de ville, parc des Hurons, forêt, berges de la Bresle). Semis de gazon à pousse très lente pour aires de Jeux.

La gestion différenciée assure ainsi le juste équilibre entre maintien de la biodiversité, protection des ressources et accueil du public. Ses objectifs sont de limiter les impacts sur l'environnement découlant d'une gestion classique des espaces verts et de (re) créer un cadre de vie agréable avec des paysages diversifiés.

Elle permet de maintenir une végétation spontanée en bordure de certaines parties de la Bresle ou encore d'offrir des corridors écologiques pour la circulation et la vie de la petite faune tels que les batraciens et autres abeilles ou coléoptères.

Par ailleurs, la gestion différenciée a permis aux services techniques de répondre aux exigences de la loi Labbé (interdiction de l'utilisation des produits sanitaires depuis janvier 2017) sans pour autant augmenter ses effectifs.



## ET APRÈS ?

La politique de renaturation de la ville a permis jusqu'à aujourd'hui de déminéraliser plusieurs centaines de mètres carrés d'enrobés au profit de massifs, de trottoirs ou placettes végétalisées. Cette dynamique doit se poursuivre.

Le long du chemin de halage, la requalification des espaces verts en pied d'immeubles est en cours d'achèvement. Une convention a été signée avec le bailleur Habitat 76 et désormais, une succession de jardins à thèmes borde la voie douce « entre verre et mer ».

La réhabilitation de friches participe également à la stratégie de réintroduction de la nature en ville. Ainsi, le site de l'ancienne station d'épuration, aujourd'hui démantelée, fait l'objet d'un projet de requalification en zone humide dont nous souhaitons que les travaux débutent cette année.

A proximité des écoles maternelles et élémentaires, à la jonction de deux voies vertes, il s'agit de réaliser un espace dédié à l'accueil et à la découverte de la biodiversité, basé sur la présence principale d'une mare, bordée par un espace humide de transition ainsi qu'une zone boisée référencée comme habitat communautaire d'intérêt écologique pour de nombreuses espèces inféodées aux milieux humides.

Enfin, un autre projet, en cours de réflexion, a trait à la renaturation des cours d'écoles. Lycée, collèges, écoles maternelles et primaires, les cours des établissements scolaires eudois représentent plus de 13 ha de surfaces imperméables, dont une partie pourraient être raisonnablement « ensauvagées ». Déconnectées du réseau de collecte des eaux pluviales, ces aires renaturées contribueraient, d'une part, à lutter contre le réchauffement climatique et, d'autre part, permettraient de repenser leur fonction éducative et leur place dans l'écosystème des quartiers concernés.

Seules les écoles publiques maternelles et élémentaires relèvent du champ de compétences de la commune. Dans ce cadre, la renaturation des cours d'école répond à de multiples objectifs afin d'offrir les meilleures conditions d'éducation possibles aux enfants et d'ouvrir ces espaces sur les quartiers.

# Nouveaux aménagements paysagers au pied des immeubles

**Les services techniques viennent d'achever les aménagements paysagers le long du chemin de halage. Une transformation appréciée des habitants et des promeneurs.**

L'aménagement du chemin «verre et mer», par la Communauté de Communes des Villes Soeurs, avait déjà profondément transformé le quartier. Les services techniques de la ville d'Eu ont parachevé la transformation en réalisant plusieurs jardins à thème le long du chemin de halage, devant les immeubles. Les aménagements paysagers ont été salués par Sébastien Godeman, adjoint au maire en charge de l'aménagement de la ville et du cadre de vie. «Notre projet est de remettre les quartiers au coeur de la ville. Aujourd'hui, je suis fier de ce qui a été fait par les services techniques, et en particulier le service des espaces verts. (...) Après le quartier du stade, nous nous occuperons du quartier Saint-Laurent».

Commencés en mars, les travaux se sont achevés début mai. «Nous sommes partis de l'idée de créer une succession d'espaces à thème» explique Pascal Gueguen, responsable des espaces verts.

C'est ainsi que se succèdent un enclos pour de l'éco-pâturage, un verger, un petit jardin à la française, une mare et un terrain de pétanque».

Si l'ensemble des aménagements paysagers a été réalisé par les agents des espaces verts, le nettoyage des berges et la pose de panneaux explicatifs ont été confiés à huit jeunes de l'IME. «C'est valorisant pour eux car dès qu'il s'agit d'espaces verts, ce sont des travaux qui peuvent être vus par tout le monde», soulignent Antoine Dury-Feramus, chef de service, et Jean-François Cordesse, éducateur. «C'est une collaboration fructueuse et c'est pour eux, une reconnaissance des acquis d'expériences».



## Histoire naturelle... à l'école Brocéliance



Professeur des écoles à l'école Brocéliande et passionné par la biodiversité en général et les oiseaux en particulier, François-Xavier Plaisant s'est récemment ému de constater que les hirondelles avaient de plus en plus de mal à trouver des endroits où nicher, notamment dans l'encadrement des fenêtres de sa classe.

Après avoir pris contact avec «un fabricant» de nids, il a trouvé une oreille attentive auprès de la municipalité et des services techniques qui l'ont aidé à l'installer. 24 heures plus tard, un couple d'hirondelles en prenait possession. Encouragé par ce succès, le professeur et la municipalité se sont d'ores et déjà mis d'accord pour en poser quatre autres.

## Réfection de trottoirs et travaux d'assainissement

Les services techniques procèdent régulièrement à la réfection de trottoirs et de voirie. C'est ainsi qu'une petite partie des trottoirs situés le long du boulevard Victor Hugo viennent d'être refaits.



Par ailleurs, afin de réaliser des travaux d'assainissement et de branchements d'eau potable, la rue de la poste est fermée à la circulation jusque début juillet. Pour permettre le passage des véhicules par le boulevard Hélène et la rue des Fontaines, une dizaine de places de stationnement sont supprimées pendant toute la durée des travaux.





## Au Musée Louis-Philippe Raccrochage du tableau d'Alfred Johannot

**En novembre 2018, un des grands tableaux décorant l'escalier d'honneur du musée partait en restauration. Cette œuvre du peintre Alfred Johannot, intitulée « François de Lorraine, deuxième duc de Guise, présentant les vainqueurs de la bataille de Dreux au jeune roi Charles IX », était très encrassée.**

D'anciennes restaurations avaient mal vieilli et menaçaient à terme la bonne conservation de cette œuvre commandée par le roi Louis-Philippe. Ayant retrouvé sa beauté et sa robustesse après un séjour dans les ateliers de restauration du C2RMF (Centre de restauration et de recherche des Musées de France), le tableau était revenu à Eu durant l'été 2021 et était exposé depuis dans la Galerie de Guise.

Au début du mois de mai 2022, il a pu retrouver son emplacement d'origine. Les services techniques de la Ville d'Eu, après avoir monté l'échafaudage permettant le raccrochage de cette vaste toile de plus de 5 mètres de long, ont effectué son déplacement grâce à une nacelle. A cause de ses dimensions imposantes, l'œuvre ne passait pas en effet par les portes du château. Ainsi, après avoir été soigneusement emballé, le tableau a été sorti par une fenêtre de la Galerie de Guise pour rejoindre l'escalier d'honneur. Puis, ce sont les éléments du cadre qui ont été déplacés de la même manière. Ces derniers ont été assemblés sur place et le tableau remis en cadre. Le tableau restauré a ainsi pu retrouver sa place initiale, celle pour laquelle il avait été commandé au début des années 1830.

Son aspect jauni et poussiéreux est aujourd'hui un mauvais souvenir. Les eudois, les touristes, les groupes scolaires peuvent dorénavant profiter d'une œuvre qui, ayant retrouvé ses couleurs et sa monumentalité, donne un nouveau visage à l'escalier d'honneur du château.

La restauration du tableau et de son cadre a demandé l'intervention de plusieurs ateliers de restauration. Son démontage a été supervisé par Monsieur Yves Lutet. La restauration de l'œuvre en elle-même a occupé une équipe de neuf restaurateurs menée par Madame Sophie Deyrolle. Le cadre a été restauré par l'atelier Baumann. L'ensemble des opérations a été financé par la ville d'Eu grâce à une subvention Etat/ Région Normandie et à une souscription lancée par l'Association des Amis du Musée Louis-Philippe.



# Une protection au titre des monuments historiques

Par arrêté préfectoral du 29 avril dernier, l'ancien collège des Jésuites fait l'objet d'une mesure de protection au titre des monuments historiques.

Si la chapelle du Collège est classée en totalité au titre des monuments historiques, ainsi que les portails intérieur et extérieur du collège, le collège, lui, ne faisait jusqu'à l'objet d'aucun titre de protection patrimoniale.

Soucieuse de la conservation et de la préservation de ce bâtiment, formant un bel ensemble avec la chapelle, la ville avait déposé une demande de classement auprès de la DRAC Normandie. La Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture a rendu sa décision. Les toitures et façades, les deux cours, la cave et les murs soutenant la terrasse sont inscrits au titre des monuments historiques.



Fondé en 1582 par Henri de Guise, comte d'Eu, le collège était destiné à la formation de la jeunesse du comté et dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, des exercices oratoires et théâtraux y étaient dispensés. Après la Révolution et l'expulsion des Jésuites, sa gestion est confiée à des prêtres séculiers, puis en 1808, il devient municipal. Hôpital de guerre aux cours des deux guerres mondiales, il est amputé d'une aile après guerre et est intégré dans le nouvel établissement d'enseignement secondaire du lycée Michel Anguier.

Cet édifice qui a vu se succéder des générations d'élèves a perpétué, jusqu'en 2010, sa vocation d'enseignement. Les innombrables souvenirs d'enseignants et d'élèves font partie intégrante du patrimoine eudois, au même titre que le bâti de briques et de pierres de ce monument. Cette mesure de protection patrimoniale assure la préservation du monument.

## L'actualité de Briga



Les activités touristiques ont repris sur le site archéologique BRIGA où des visites commentées sont organisées du lundi au samedi à 14h. La saison estivale sera également marquée par plusieurs rendez-vous :

■ **Les Journées Européennes de l'Archéologie** les 18 et 19 juin 2022, de 10h à 12h et de 14h à 18h, avec des visites guidées gratuites commentées par les bénévoles de la FATRA et de la fouille programmée de Briga. (Départ de la dernière visite à 17h)

■ **Des journées portes ouvertes** les 23 et 24 juillet 2022,

Au programme :

- Visites guidées gratuites commentées par les bénévoles de la FATRA et de la fouille programmée de Briga.

(durée d'une visite : environ 1h30)

- Concerts pop/rock dès 18h (programmation à venir), buvette et restauration sur place (Food Truck «Chez l'Couz»).

■ **Un «Cluedo Party»** à faire en famille le 29 juillet 2022. Il sera animé par la compagnie «Il était une fois l'Histoire». «*Nous sommes en 1872. Paul-Henri Cahingt, célèbre archéologue, vient de découvrir une rarissime statuette en argent du dieu Mercure à Briga mais celle-ci a disparu...*

Dans ce jeu grandeur nature, vous rechercherez le voleur parmi 6 suspects en les interrogeant mais également en observant tous les indices mis à votre disposition. 2 parties sont prévues : l'une à 14h30 et l'autre à 17h30.

Plus d'infos sur <https://boislabbe.wixsite.com/eu-briga>

## Rénovation de la plaque dédiée à Jeanne d'Arc



La plaque commémorative dédiée à Jeanne d'Arc a retrouvé un de ses médaillons. La ville a fait appel à une artiste sculpteur locale, Mme Marianne Russilly, pour refaire le médaillon en bronze manquant (Jeanne sur son cheval), qui a été coulé à la section fonderie d'art du lycée Anguier.

# Chantier de restauration de la Collégiale : dernière tranche de travaux

**Les travaux de restauration sur le chœur de la Collégiale se sont terminés en avril dernier. Le déchafaudage a permis de dévoiler le remarquable travail d'art des différents corps de métier (taille de pierre, sculpteur, charpentier, couvreur, ferronnier).**

Les parties hautes du chœur ont retrouvé toutes leurs gargouilles, garde-corps et pinacles (grands pics à crochets en pierre), une charpente restaurée, une couverture neuve en ardoises, surmontée d'une nouvelle croix en fer habillée en plomb, restituée d'après le tableau du XVIII<sup>e</sup> siècle de la Collégiale.

Depuis un mois, les échafaudeurs mettent en place de nouvelles installations sur le transept, côté nord place O'Toole et côté sud, place Guillaume le Conquérant).

La dernière phase de cet important chantier débute pour restaurer les charpentes et les couvertures du transept. Ces travaux seront réalisés sur une durée de six mois.



Exposition

# Retour aux sources pour Stéphanie Langard

Originaire de la région, l'artiste et designer, Stéphanie Langard expose jusqu'au 18 septembre 2022, dans le jardin du Château, ses majestueux et élégants « Crowned Tree » : des arbres-sculptures nés de grumes coupées en forêt d'Eu et vouées à être transformées en bois de chauffage.

De son enfance passée à proximité de la forêt d'Eu dans la menuiserie familiale, Stéphanie Langard a gardé le goût du bois. « Je tiens cela de mon père. Enfant, je le regardais sculpter, faire des plans dans son atelier. Cet homme passionné qui m'emmenait avec lui chez les fournisseurs à Paris, me demandait de caresser les galbes de ses pièces, une fois poncées. J'en garde un souvenir ému car, depuis ce temps, je conserve le réflexe tactile de caresser la matière ».

Après avoir décroché son diplôme au sein de l'Ecole supérieure d'art et de design (ESAD) de Reims, puis séjourné à l'Art Center College of Design en Californie et au sein de la Domus Academy de Milan, elle intègre deux enseignes de mode puis l'agence de Design Retail Malherbe, avant de créer son propre bureau de création. Parallèlement, « le festival du design D'Days devient sa cour de récréation annuelle, afin de retrouver de nombreux artisans d'art ». C'est à cette occasion qu'elle a l'idée de créer une toupie monumentale de verre soufflée, de bois d'olivier et de lanières de soie. Cette oeuvre fait sensation et provoque un déclic chez Stéphanie Langard : créer des objets dépassant l'enjeu de leur seule fonctionnalité. « Mes oeuvres parlent du temps, de l'équilibre entre la vie et la mort, entre oppositions et complémentarités ».

Inaugurée le 3 juin par Michel Barbier, l'exposition « Crowned Trees, les arbres couronnés » est à découvrir jusqu'au 18 septembre 2022 dans le jardin du château d'Eu. A cette exposition en plein air s'ajoutera, à partir du 20 juillet, une exposition plus confidentielle à la Chapelle du Collège.

(\*) extrait de l'article « Stéphanie Langard, au delà du Design » de Virginie Chuimer-Layen, historienne et critique d'art.



## Les rendez-vous musicaux du jeudi

Pour la 15<sup>e</sup> année consécutive, la municipalité d'Eu organise **du 7 juillet au 25 août 2022** les rendez-vous musicaux du jeudi. Si l'essentiel des concerts se déroulera dans le jardin à la française du château à partir de 19h, une manifestation sera décentralisée au stade Henri Franchet le jeudi 4 août. La municipalité a en effet décidé d'innover en proposant une soirée dédiée aux arts de la rue. Le prix d'entrée est fixé à 2 euros.

Comme l'année dernière, les spectateurs auront la possibilité de se faire rembourser leur billet (2€) en allant dîner dans l'un des restaurants eudois, partenaires de l'opération (la pizzeria la farfalla, le Collège, le Tango, EuroAsia, la Gourmand'Eu, le Bragance, le Mayrena et le Domaine de Joinville).

### Le programme

**07 juillet : La Maîtrise de la Collégiale** (Chanson française)

**21 juillet : Blag2Mek** (Pop rock acoustique)

**28 juillet : Foumagnac** (Musique irlandaise et celtique)

**04 août : Onzième zone** (Hip-hop) au stade Franchet avec des démonstrations de graffeurs et animations diverses

**11 août : Jérémy Duthueil** (Jazz)

**18 août : La Jarry** (Rock français)

**25 août : Guitario** (Jazz manouche)



## L'actualité culturelle en bref

■ Dans le cadre d'un parcours artistique mis en place par le Labo des Arts dans des lieux du patrimoine normand, **l'artiste plasticien, Pierre Barraud de Lagerie**, expose une de ses toiles jusqu'à la fin du mois d'août à la Collégiale Notre-Dame-et-Saint-Laurent.

Ancien élève du lycée Anguier, Pierre Barraud de Lagerie a imaginé une technique qui lui est propre, projetant sur des feuilles transparentes de fines couches de peinture noire et blanche pour créer des effets de matières et de dégradés.

L'artiste plasticien a reçu le soutien de la région Normandie, de la ville d'Eu, de la paroisse Saint Michel Bresle et Yères et du père Maheut pour accrocher sa toile «Lucarne» dans la Collégiale.



■ C'est l'éclectisme qui prédomine à la Chapelle du Collège. Après avoir accueilli les photographies et les objets d'art d'Arnaud Berman, le lieu servira d'écrin à **l'exposition «Mémoire d'Afrique»** organisée en partenariat avec la PHAVE et l'antiquaire sénégalais, Abdoulaye Sow. Du 17 juin au 17 juillet 2022, expo-vente d'une centaine de masques, statuettes et objets d'art venus du Mali, Gabon, Bénin, Burkina Fasso, Niger, Nigéria... Entrée libre du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h30 et les dimanches et jours fériés, de 14h30 à 18h30.



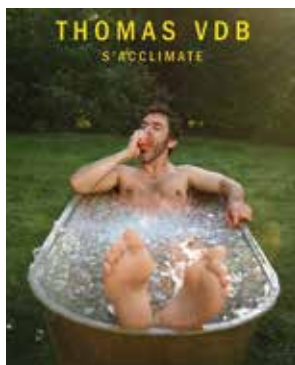
■ **La fête de la musique et le feu de la Saint-Jean** auront lieu le samedi 18 juin. A partir de 13h, animations musicales dans le centre-ville; à 20h, concerts dans le parc du château avec **Harry Cover** et les **Golden Boys** puis à 23h, feu de la Saint-Jean. En ouverture de ces festivités, concert «flûte et clavecin», le vendredi 17 juin à 18h au Théâtre du Château.

■ **Un marché des créateurs** aura lieu le samedi 13 août 2022 à partir de 17h dans le centre-ville. Renseignements au **02 35 86 44 00**.

■ **Le feu d'artifice** célébrant la fête nationale sera tiré le jeudi 14 juillet à 23h dans le parc du château.

■ La municipalité de la ville d'Eu, en partenariat avec le Murmure du Son, accueillera le jeudi 15 septembre 2022 à 20h30 à la salle Michel Audiard, **Thomas VDB** avec son nouveau spectacle : *Thomas VDB s'acclime*. « *J'ai grandi dans les années 80, une époque où on pensait encore que le pire était derrière nous. Je regardais Annie Cordy à la télé avec mes parents et je me disais "On est sains et saufs ! Si elle chante Tata Yoyo, y a pas de problème grave ! On risque pas de mourir tout de suite !" . Aujourd'hui, je regarde les infos et...* » Spectacle co-écrit par Thomas VDB, Audrey Vernon et Navo.

**Tarif** : 22 € (19 € en tarif réduit). Les billets sont en vente en mairie d'Eu. Renseignements au **02 35 86 44 00**.



## Le festival de musiques actuelles fête ses 20 ans

D'abord nommé «la Grande Marmite» puis «Le Murmure du Son», le festival de musiques actuelles fête cette année ses 20 ans.

Pour célébrer cet anniversaire, et après deux annulations pour cause de COVID, Antoine Paris et son équipe se sont mis au travail pour «construire» une édition sur trois jours., du 14 au 16 juillet 2022.

Le festival accueillera cette année Naânam, Les Négresses Vertes, Groundation, Cali, Suzane, les Têtes Raides... mais mettra aussi l'accent sur le festival OFF.

Organisé sur deux jours, entre 11h et 17h dans le centre-ville, le festival OFF proposera de multiples concerts gratuits mais aussi des animations pour les jeunes avec le camion « Scratch » présent le vendredi 15 juillet.

Plus d'infos sur : [murmureduson.org](http://murmureduson.org)

**VILLE D'EU 14 | 15 | 16 JUILLET 2022**

**20 ANS**

**FESTIVAL LE MURMURE DU SON**

**JEUUDI**  
DANAKIL CALI | JOHNNY MAFIA  
LA CARAVANE PASSE FFK | LE PASSAGE  
BOOTLEGGERS UNITED ANTROPIA

**VENDREDI**  
SUZANE GROUNDATION HAMMERSHØI  
DEBOUT SUR LE ZINC SERPENT SCIMIA  
THE SOULPHOENIX ARSENE LUPUNK TRIO

**SAMEDI**  
LES NÉGRESSES VERTES | TÊTES RAIDES  
MAGENTA GENERAL ELEKTRIKS  
WE HATE YOU PLEASE DIE  
SUGAR & TIGER TAÏRO MR SPEAKER

[MURMUREDUSON.ORG](http://MURMUREDUSON.ORG) > BILLETTERIE |

UNE JOURNÉE 25€ PASS 3 JOURS 60€ GRATUIT -15 ANS  
UNE JOURNÉE SUR PLACE 25€ PASS 3 JOURS SUR PLACE 50€

\* Plus d'infos sur [murmureduson.org](http://murmureduson.org) ou au 02 35 86 44 00. Qualité d'air : les jours de 14h à 18h30, l'air est de qualité satisfaisant. Qualité d'air : les jours de 14h à 18h30, l'air est de qualité satisfaisant.

## + LE FESTIVAL "OFF"

### VENDREDI 15 JUILLET

Northmen Brass / Soul & Tropiques / A'ryth Me  
Whatever Nufunk / Les Diaboliks Circus /  
Structures gonflables David / Jeux picards anciens / Baby-Foot  
Scène For the Hackers / For The Hackers

### SAMEDI 16 JUILLET

Structures gonflables David / Jeux picards anciens / Baby-Foot  
Scène For the Hackers / For The Hackers / La Bringue  
Harmonie municipale de la Ville d'Eu / Bass Tong  
Les Diaboliks Circus / La Goulue

# Le transport à la demande

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, la Communauté de Communes des Villes Soeurs va mettre en place un service de transport à la demande. Le service sera gratuit.

Trois véhicules de 9 places adaptés aux personnes à mobilité réduite sillonneront tout le territoire, découpé en trois zones : le littoral, la Vallée de la Bresle et le plateau normand.

Ouvert du lundi au samedi, ce nouveau service de transport à la demande sera accessible uniquement sur réservation, via une application mobile, une ligne téléphonique dédiée et un site internet. Ce nouveau service fera prochainement l'objet d'une campagne de communication de la part de la CCVS.

Plus d'infos sur [www.villes-soeurs.fr](http://www.villes-soeurs.fr)



## Etat civil

### Décès

Ils nous ont quittés :

Denise QUAVALIER (veuve DECAYEUX) le 4 Janvier 2022  
 Bernard BURETTE le 5 Janvier 2022  
 Suzanne SVELON (épouse BUISSON) le 7 Janvier 2022  
 José GAUJARD le 12 Janvier 2022  
 Roland JOURDAIN le 13 Janvier 2022  
 Marc TISSIEZ le 20 Janvier 2022  
 Alyette LOUCHEL le 21 Janvier 2022  
 Marcel SELLIER nous a quitté le 21 Janvier 2022  
 Marie-Thérèse CORDIER (veuve CARPENTIER) le 24 Janvier 2022  
 Jeannette LEFHAY (épouse DEMONCHY) le 26 Janvier 2022  
 Jacques SIMONNET le 29 Janvier 2022  
 Anita SAINT-GERMAIN le 1<sup>er</sup> Février 2022  
 Rachid SADAOUI le 2 Février 2022  
 Christian CAQUELARD le 3 Février 2022  
 Michel DEGRÉMONT le 4 Février 2022  
 René MARGRIT le 5 Février 2022  
 Colette DUMONT-ROTY (veuve MAQUENHEN) le 11 Février 2022  
 Robert BOVIN le 12 Février 2022  
 Janine POIRIER (veuve LECLERCQ) le 12 Février 2022  
 Gillette PICOURT (veuve BIENAIMÉ) le 14 Février 2022  
 Marguerite VALLÉ (veuve HELLUIN) le 17 Février 2022  
 Daniel THÉROUDE le 21 Février 2022  
 Yohan GOYES le 26 Février 2022  
 Simone BÉGON (veuve SCUBART) le 5 Mars 2022  
 Emrys GAUDI CHARBONNEAU le 8 Mars 2022  
 Eric BLY le 9 Mars 2022  
 Claude BOURBON le 10 Mars 2022  
 Jean-Luc JEANSONI le 11 Mars 2022  
 Thérèse MOREL (veuve DUBOIS) le 12 Mars 2022  
 Didier BERTIN le 13 Mars 2022  
 Pascal LAVOINE le 14 Mars 2022  
 Monique BEAUVISAGE le 16 Mars 2022  
 Michel DESJEUX le 17 Mars 2022  
 Ginette DESBUREAU le 19 Mars 2022  
 Raymonde DUPONT (veuve WATTEBLED) le 21 Mars 2022  
 Renée HÉBERT le 23 Mars 2022  
 Marcel LEULLIOT le 26 Mars 2022  
 Madelein LUTHUN (veuve RIMBERT) le 26 Mars 2022  
 Annick ETANCELIN (épouse GUESDON) le 30 Mars 2022  
 Michel DUGARD le 31 Mars 2022

René LARSENEUR le 7 Avril 2022  
 René LECAT le 8 Avril 2022  
 Thérèse FOUQUEMBERG (veuve BROSE) le 9 Avril 2022  
 Jeanne LACOUR (veuve LEQUEN) le 9 Avril 2022  
 Thérèse COMTESSE (veuve LAVOINE) le 12 Avril 2022  
 Jean-Mary HEUZÉ le 14 Avril 2022  
 Gaëtan WALLOIS le 16 Avril 2022  
 Jeannine COURTOIS (épouse DUNET) le 18 Avril 2022  
 Christiane GAUCHE (épouse de MONTALENT) le 20 Avril 2022  
 Raymonde GRÉBOVAL (veuve ROBIN) le 30 Avril 2022

### Naissances

Shanna CAPLET est née le 5 Janvier 2022  
 Cédric BORDET est né le 11 Février 2022  
 Mylan PELLEGRINA est né le 15 Février 2022  
 Lyssana FOURNIER est née le 4 Mars 2022  
 Lowen GAUDI CHARBONNEAU est né le 8 Mars 2022  
 Emma FRÉVILLE est née le 26 Mars 2022  
 Lya PAINSEC est née le 27 Mars 2022  
 Lou-Anne METERICH MIGNOT est née le 29 Mars 2022  
 Jayan GAUJARD est né le 13 Avril 2022

## Barbecue du CCAS Inscrivez vous !

Si vous souhaitez participer au barbecue du CCAS organisé le mercredi 6 juillet 2022 à l'attention des seniors de plus de 65 ans, inscrivez vous dès maintenant et jusqu'au 17 juin en vous rendant à la salle du Carrosse du Château, entre 10h et 12h. Munissez vous d'une pièce d'identité et d'une facture, de votre dernier avis d'imposition ou de votre taxe d'habitation. Le barbecue aura lieu à partir de 12h à la salle Michel Audiard. Renseignements en mairie au 02 35 86 44 00



## La ville ensemble

Juin : le dernier mois du printemps et déjà un avant-goût de l'été. C'est à dire qu'on arrive à la saison des animations, de la fête.

Il y a peu, le Carnaval du champ-de-Mars, auquel la mairie apporte son concours pour en permettre le meilleur déroulement possible, a égayé nos rues le temps d'un après-midi, hélas marqué par la grisaille du ciel.

Les Rendez-Vous aux jardins ont remporté un beau succès, les exposants étaient là et le public n'a pas boudé ni la manifestation ni son plaisir. Cette dernière a eu un caractère un peu différent des précédentes grâce aux prestations musicales multiples et de qualité, et à la présence des œuvres de Stéphanie Langard qui ont apporté une superbe touche de modernité qui ne jurait pas, loin de là, avec le classicisme du jardin à la française.

Nul doute que les concerts du jeudi nous donneront l'occasion de voir de belles prestations qui, espérons le, attireront de nombreux spectateurs. Il y aura aussi les Journées du Patrimoine, les Journées Européennes de l'Archéologie... On ne peut pas tout citer, que les oubliés nous en excuse.

Tout le monde sait bien que nos finances sont fragiles, notre patrimoine, dont nous devons être légitimement fiers, y est pour beaucoup. Il y a tant de retard d'entretien à rattraper. Mais malgré cette situation nous tenons à faire le maximum possible pour offrir, à nos concitoyens et aux visiteurs de passage une ville chaleureuse et festive afin que cela puisse donner aux vacanciers l'envie de revenir, participant ainsi au dynamisme, notamment économique, de notre belle cité.

## Agir pour Eu.x

Nous traversons une période difficile : la pandémie a modifié notre vie, une guerre se déroule en Europe, l'économie s'emballe et atteint notre pouvoir d'achat.

La population eudoise est frappée de plein fouet par ces événements, de nombreux eudois ont besoin d'aide, de soutien, de réconfort.

Et nous, membres de l'opposition, nous sommes spectateurs impuissants au conseil municipal de décisions d'une équipe qui s'effrite, sur un budget dont les priorités ne vont pas aux eudois.

Pas un centime supplémentaire pour l'action sociale ! En revanche on n'hésite pas à dépenser pour des amis artistes.

Les choix des élus de la majorité sont très éloignés de vos soucis. Leurs préoccupations vont à la communication, à l'omniprésence dans les assemblées et non vers un travail sérieux sur un budget permettant de dégager une capacité d'autofinancement.

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse: est-ce raisonnable quand cela ne permet pas la prise en charge des difficultés des eudois ?

Nous tenons donc à vous informer de notre grande inquiétude quant à la santé financière de notre cité et à la capacité de soutenir chaque eudois dans sa vie quotidienne. Nous restons à votre écoute. Soyez garantis de notre soutien total à tous.

Ce ne sont pas que des mots mais une réelle volonté qui nous anime !

## Bien vivre à Eu

Les fonctionnaires et les retraités, dans leur majorité, ont permis la réélection du Président Macron. Une récompense les attend : la réforme de leur retraite.

Cette réforme sera mise en place rapidement par des ordonnances gouvernementales évitant ainsi tout vote contestataire des députés.

Cette réforme sera imposée en douceur sans réaction hormis quelques manifestations de syndicalistes, salariés protégés, qui pour l'occasion sortiront leurs drapeaux.

La retraite des fonctionnaires sera alignée sur celle des salariés.

Fini le montant de la retraite calculé sur les 6 derniers mois de leur carrière désormais sur les 25 meilleures années.

Finie la pension de réversion, versée sans limites, égale à 50 % du montant de la retraite du fonctionnaire décédé.

Désormais, comme pour les salariés, pour prétendre à la pension de réversion, la veuve d'un fonctionnaire ne devra pas percevoir des revenus personnels, revenus fonciers et revenus du patrimoine compris, supérieurs à 1750 euros par mois.

Enfin la baisse des retraites sera de 10 % pour une retraite de 1200 euros par mois jusqu'à 30 % pour une retraite de 2500 euros.

Aux retraités fauchés comme les blés, le Président leur dira soit d'attendre que les blés repoussent, soit de reprendre le travail et percevoir la prime Macron de 6000 euros promise à tous les salariés.

## Ville d'Eu dynamique

Ville d'Eu Dynamique et Stéphane Accard souhaitent faire un point sur les promesses non tenues de la municipalité actions en deux ans.

Le bulletin municipal, le Conseil municipal des jeunes ont bien été réalisés, MAIS, qu'en est il de :

- La commission citoyenne participative.
  - La permanence d'élus.
  - Les réunions sur le développement de la ville.
  - Créer des espaces de vie pour les personnes âgées.
  - Améliorer la signalétique de la ville.
  - Développer des circuits découvertes avec les associations locales.
  - Favoriser une alimentation saine et locale dans nos écoles.
  - Développer un plan global de circulation.
  - Créer un espace collectif, connecté.
  - Valoriser et protéger le patrimoine historique.
  - Renforcer l'action de la ville d'EU au sein de la CCVS.
  - Restaurer une relation active avec l'association des commerçants.
  - Accompagner la vie et le développement de l'hôpital.
  - Étudier la faisabilité d'un centre municipal de santé.
  - Faire vivre le contrat local de santé.
  - S'engager dans une action intergénérationnelle.
  - Créer un office municipal des animations.
  - Encourager les actions menées par les animateurs locaux.
  - Valoriser les événements des associations.
  - Soutenir les lieux de création.
  - Développer des animations estivales.
- Non fait !!  
Que fait cette majorité? Elle augmente les dépenses depuis deux ans sans appliquer son programme.

# Le Monument aux morts a 100 ans

Comme beaucoup d'autres communes, la ville d'Eu décide fin 1918 d'ériger un monument aux glorieux soldats morts à la guerre.

Le conseil municipal vote une somme de 20 000 francs, à laquelle viendra s'ajouter une souscription réalisée auprès de la population, faite par les conseillers municipaux eux-mêmes. Par ailleurs, le maire fait envoyer nombre de lettres qui reçoivent une réponse favorable à cette souscription dont les archives communales ont conservé de nombreux exemplaires.

C'est en 1920, en août, que la ville se met à la recherche de sculpteurs et statuaires pour la réalisation de ce monument aux morts. 25 répondent à l'appel, majoritairement de la région parisienne.

Chacun d'eux devra se déplacer pour voir l'emplacement choisi afin de composer un monument en proportion du lieu.

C'est finalement Eugène Bénét, sculpteur né à Dieppe en 1863 mais ayant son atelier à Paris, qui sera retenu pour réaliser le monument de la ville. La ville a conservé longtemps l'esquisse du Poilu en plâtre qui aurait été donnée depuis à la commune de Brunville où il se trouve actuellement. Malheureusement, la mairie de Brunville n'a pas souhaité le prêter pour l'exposition.

Bénét avait déjà travaillé pour Eu. On se souvient qu'il a déjà réalisé le buste de Michel Anguier qui se trouvait sur la petite place devant la chapelle du collège en 1908.

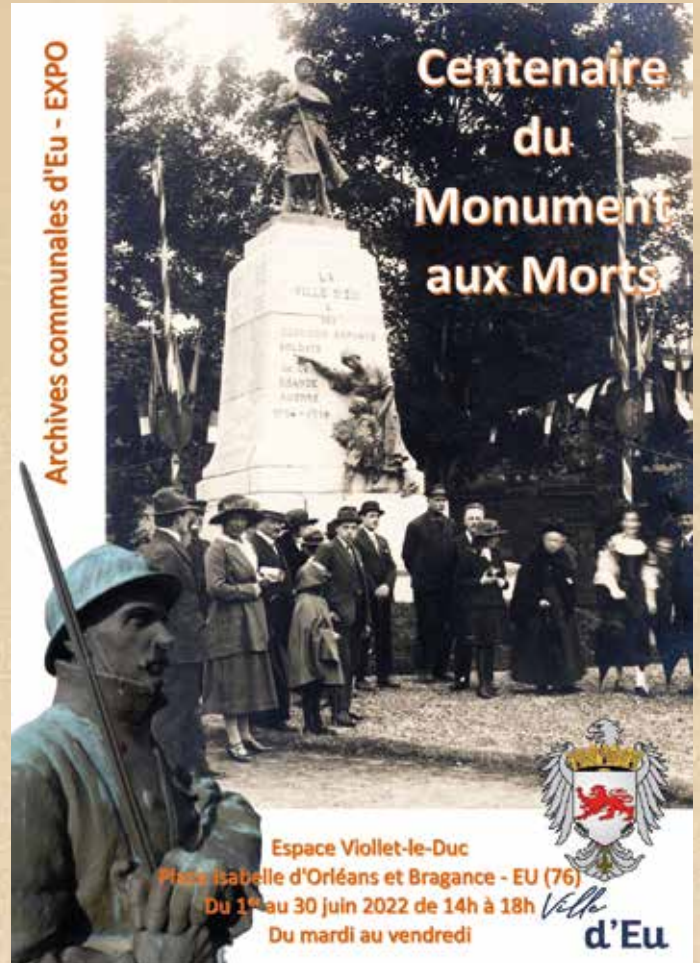
Une fois terminé, le monument sera inauguré le 25 juin 1922.

Quelques semaines plus tard on y ajoutera des palmes de bronze offertes le jour de l'inauguration mais qui n'étaient pas encore scellées et deux canons de 150 allemands. Ces trophées seront retirés pendant la Seconde Guerre mondiale par les forces d'occupation.

Fin des années 40, le monument aux morts sera aménagé par l'entreprise Prestaut pour y inscrire le nom des victimes du conflit qui vient de se terminer.

En ce début d'année 2022, le monument a été restauré par les employés des services techniques de la ville d'Eu.

Pour en savoir plus, rendez-vous à l'exposition ! De nombreux documents d'archives vous y attendent !



\* Merci au Lycée Michel Anguier pour le prêt des panneaux réalisés par les élèves de Terminale générale et leurs professeurs d'histoire, MM. LLOPEZ et RIBAUT, à M. LLOPEZ pour les photos du monument restauré, à M. DOUDET, président de l'harmonie municipale pour le prêt de la bannière de 1912



## Commémoration le samedi 25 juin

La municipalité commémorera le 100<sup>e</sup> anniversaire du monument aux morts le samedi 25 juin 2022.

### Au programme :

**17h30** – Rassemblement devant l'Espace Violet le Duc – Place Isabelle d'Orléans  
Départ du cortège jusqu'au Monument aux Morts

**18h00** – Rassemblement devant le Monument aux Morts, place du Général de Gaulle  
- dépôt de gerbes  
- rallumage de la flamme ou dépôt de la flamme  
- Sonnerie aux Morts  
- Minute de silence  
- Hymne national « La Marseillaise »  
- Allocution de M. Michel BARBIER, Maire de la ville d'Eu  
Vin d'honneur offert par la Municipalité à la Salle du Carrosse

**19h30** – Conférence des Ams du Vieil Eu au Théâtre du Château